

Communiqué de presse

Se retrouver pour la Fête Nationale Un 1^{er} août « spécial » pour la Ville du Locle

Annoncé depuis plusieurs semaines déjà, la traditionnelle Fête Nationale, organisée par l'ADL, qui se déroule chaque année sur le parvis de l'Hôtel de Ville a été annulée pour cause de Covid-19. Afin de célébrer tout de même le 1^{er} Août en cette année très spéciale, la Ville du Locle propose un moment convivial autour du feu traditionnel au lieu-dit « La Pluie » de 20h à 23h.

Rien n'est simple depuis la mi-mars de cette année. Pratiquement toutes les manifestations sont annulées en raison de la pandémie. Sous certaines conditions, la Ville du Locle a pris la décision de mettre sur pied une Fête Nationale redimensionnée pour l'occasion.

Il s'agit en quelque sorte d'un retour aux origines, puisqu'à l'époque la Fête du 1^{er} Août se déroulait déjà au lieu-dit « La Pluie », sur les hauts du Locle. De façon simple, la Fête se veut avant tout conviviale. Un grand feu sera préparé par l'équipe forestière mais il n'y aura pas de feux d'artifice.

En raison du Coronavirus et pour assurer la sécurité de chacun, quelques règles devront être respectées:

- Un maximum de 300 personnes sera autorisé à se rendre à la manifestation
- La route menant à La Pluie sera fermée à la circulation, sauf pour les personnes handicapées ou pour les voitures officielles
- Les gens devront parquer leur voiture sur le parking de la piscine
- Une traçabilité sera mise en place au bas de la route de La Pluie qui est le passage officiel pour se rendre à la manifestation
- Les feux d'artifice sont interdits sur le lieu de la manifestation

Il ne reste plus qu'à espérer que la météo soit de la partie pour que cette veillée de la Fête Nationale permette à tous les participants de passer une belle soirée.

Contact : Valérie Matile, vice-chancelière, tél. 032 933 84 11

Le Locle, le 24 juillet 2020